



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014

DELIBERATION N°2014-020

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE DE LOISIRS DU BOIS D'AUTEUIL

Présents :

M. Daniel WAPPLER, Maire, Mme Dominique CARON, M. Bernard STEIN, Mme. Sylvie ZANOUNE, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER de LABADIE, Mme Agnès EKWE, Adjoint, M. Didier GIARD, Mme Anne-Marie MARTINS, Mrs Jean-Paul TEXIER, Guy BRUNET, Stéphane RABANY, Pierre LENTIER, Stéphane DEYSINE, Mme Valérie LANDAIS, M. Jean-Claude MASSEY, Mme Dominique DEBICKI, M. Pierre-Jean GRAVELLE, Mme Martine SJARDIN, M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX.

Absents représentés :

*Monsieur Christian BRINDEAU représenté par Monsieur Didier FABRE
Madame Christine MEIGNIEN représentée par Monsieur Bernard STEIN
Madame Marie-Suzanne CHARLOT représentée par Monsieur Daniel WAPPLER
Madame Sonia JAIL représentée par Madame Dominique DEBICKI
Monsieur William ROSTENE représenté par Monsieur Guy BRUNET
Madame Anne-Laure HIRON, représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX.*

Monsieur René-Jean CULLIER DE LABADIE a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de réhabiliter le Centre de Loisirs du Bois d'Auteuil, afin d'accroître sa capacité d'accueil et d'apporter une solution efficace aux besoins d'équipement,

Considérant qu'il convient de solliciter une participation maximale auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),

Sur proposition de Madame Annie-France VIDON et après en avoir délibéré,

Par 25 voix pour et 4 abstentions (Guille, Maillet, Fossoyeux, Hiron)

Article 1 : Approuve les différents principes de rénovation du Centre de Loisirs du Bois d'Auteuil.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la réalisation des travaux de rénovation du Centre de Loisirs du Bois d'Auteuil, dont le montant estimatif des travaux est de : 202 410.00€ H.T. soit 242 082.36€ TTC.

Article 3 : Arrête les modalités de financement des travaux de cette opération, comme suit :

Participation	Montant de la participation
CAF (20%)	48 416.47 €
Commune	193 665.89 €
	242 082.36 € T.T.C.

Article 4 : S'engage à inscrire au budget de la commune, les couts nécessaires et suffisants pour la réalisation des travaux.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure, au nom et pour le compte de la commune de Villecresnes.

Article 6 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et Monsieur le Président de la Caisse d'Allocations Familiales.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire

Daniel WAPPLER

